

**SNTRS**



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED**

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 335 du 8 octobre 2013**

## **Communiqué de presse du SNTRS-CGT Budget 2014 Recherche et Enseignement Supérieur Poursuite de l'austérité et du pilotage**

Pour la CGT le budget 2014 est un budget d'austérité qui prévoit de nouveaux cadeaux au patronat en augmentant la pression sur les ménages : hausse de la TVA, coupes dans le service public et les prestations sociales. Le gouvernement avait promis de lutter contre les abus de la finance, contre les paradis fiscaux et les niches fiscales. Mais les banques ont reconstitué leurs profits et les grandes entreprises continuent à quasiment échapper à l'impôt sur les sociétés. Quant à l'emploi public, le dégringole et le pouvoir d'achat plonge, notamment pour les fonctionnaires avec une perte de 15% depuis l'an 2000.

Pour ce qui concerne le budget de la recherche, il en va de même. Le montant du crédit d'impôt recherche (CIR) estimé à 5,8 milliards pour 2014 dépasse les 5,1 milliards alloués par l'État à la totalité des opérateurs de recherche dépendants du MESR. Critiqué de toute part, le CIR voit son efficacité remise en cause y compris par la Cour des comptes. Selon la Cour, entre 2000 et 2011, le CIR est passé de 0,5 à 5,5 milliards, alors que l'effort de recherche des entreprises n'a cru que de 1,34 à 1,44 % du PIB. Cherchez l'erreur !

Pour 2014, le projet de budget de la recherche publique diminue de 1%, c'est à dire de plus de 2% si l'on tient compte de l'inflation. Cela malgré les déclarations tant de la Ministre que de la Direction du CNRS sur la recherche qui conserverait son statut de « domaine protégé ». Pour l'essentiel, cela représente 80 millions supprimés du budget de l'ANR. Mais, contrairement à 2013 et en dépit de nos revendications depuis des années, il n'y aura aucun transfert de l'ANR vers les organismes. Les budgets des organismes diminuent tous. Les plafonds d'emplois sont maintenus, mais il y aura probablement de fortes tensions sur l'emploi réel, car avec une masse salariale constante les EPST doivent supprimer des emplois (suppression de 150 postes de titulaires et 280 CDD sur subvention d'Etat en 2013 pour le CNRS). Le nombre des emplois de titulaires va donc une nouvelle fois baisser. Mais sans connaître les choix des directions d'organisme, rien ne peut être avancé sur l'ampleur de la baisse. Par contre, il est sûr que la contribution des organismes au fonctionnement des laboratoires baissera de façon significative. Incitation à chercher des financements ailleurs, par exemple à l'Europe.

Plus grave, il n'est pas fait dans le budget le moindre effort pour résorber la précarité. Or l'emploi précaire qui atteint maintenant entre 30 et 40% des effectifs dans les EPST, gangrène le fonctionnement des laboratoires et découragera à terme les jeunes de s'engager dans la recherche.

En se polarisant sur le transfert rapide des résultats des laboratoires vers l'industrie, en s'inscrivant dans les 10 priorités européennes d'Horizon 2020, en appelant les régions à se spécialiser pour l'utilisation des Fonds européens de développement régional (FEDER) et des prochains Contrats de Projets Etat-Région (CPER), en renforçant le poids des conseils régionaux dans les futures Communautés d'Universités et d'Etablissements (CUE), c'est l'ensemble du dispositif de la recherche fondamentale publique qui va être déstabilisé. Le gouvernement confie directement le pilotage régional aux préfets de région, dont les choix ne se feront sûrement pas sur les critères de priorités scientifiques. On devine aisément le poids du patronat local pour l'établissement de ces critères et la répartition des fonds.

Ces choix sont confortés par une deuxième vague d'appel d'offre du Grand Emprunt, pilotée par le commissariat général à l'investissement et gérée par l'ANR. Une dotation en capital de 3,1 milliards d'euros est prévue pour un nouvel appel d'offre IDEX. À cela s'ajoutent 0,7 milliards d'euros consommables, tous orientés sur les aspects technologiques des grands défis européens. Une façon de continuer les programmes IDEX du gouvernement précédent, un pas de plus vers la recherche à deux ou plusieurs vitesses.

Le budget 2014 ne donne aucun moyen à la recherche publique pour sortir de la crise de l'emploi scientifique et technique. En choisissant de reconduire le CIR, sans obligation pour les industriels auquel s'ajoutent les 20 milliards d'euros de ristourne fiscale du Crédit d'Impôt Emploi Compétitivité, en relançant le Grand Emprunt, le gouvernement ne se donne aucun moyen pour permettre au pays de sortir de la crise où le plonge le capitalisme.

Villejuif, le 8 octobre 2013